



المديرية العامة  
Direction Générale

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
وزارة النقل

MINISTERE DES TRANSPORTS  
مؤسسة تسيير مصالح مطارات قسنطينة  
ETABLISSEMENT DE GESTION DE SERVICES AEROPORTUAIRES DE CONSTANTINE  
أنشئت بمرسوم رقم 87-175 بتاريخ 11 أوت 1987  
Crée par décret N° : 87-175 DU 11 AOÛT 1987

**AVIS DE CONSULTATION N° : 06/EGSAC/DG/2020**  
**PORTANT SUR « L'ACQUISITION DE MATERIELS ELECTRIQUE POUR LE SYSTEME DE**  
**D'AUTOMATISATION DE TAPIS DE BAGAGES DE L'ENREGISTREMENT**  
**DE L'AEROPORT DE SETIF 08 MAI 1945 »**

Constantine le : 28 Décembre 2020

L'établissement de Gestion des Services Aéroportuares de Constantine –EGSAC, lance un avis de consultation par voie d'affichage sur site portant « **L'ACQUISITION DE MATERIELS ELECTRIQUE POUR LE SYSTEME DE D'AUTOMATISATION DE TAPIS DE BAGAGES DE L'ENREGISTREMENT DE L'AEROPORT DE SETIF 08 MAI 1945**», et destiné pour les établissements disposant d'une attestation de fournisseur ou ayant des qualifications spécifiques et les moyens nécessaires pour pouvoir honorer leurs engagements conformément aux caractéristiques de devis quantitatif estimatif.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis de consultation peuvent retirer le devis quantitatif estimatif relatif à l'opération auprès de :

**La Direction Générale de l'EGSA.C sise près de l'aéroport de Constantine**  
**Mohamed Boudiaf/ancienne zone terminale.**

Les offres doivent être déposées au niveau du poste de contrôle de la Direction Générale de l'EGSA.C **sise près de l'aéroport de Constantine Mohamed Boudiaf/ancienne zone terminale**. La date et l'heure de dépôt des offres est fixée au **04 Janvier 2021 de 9h00 à 13h00**.

L'ouverture technique et financière des plis se fera en séance publique par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres compétente le même jour de leur dépôt à **13h00**, et aura lieu au niveau de la Direction Générale de l'EGSA.C.

Les représentants des soumissionnaires dûment habilités peuvent assister à la séance publique de l'ouverture des plis et signeront un état attestant leur présence.

**LA DIRECTION GENERALE DE L'EGSAC**